

RUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Favoriser l'implantation d'activités responsables



Origine et présentation du projet

L'association Rues du Développement Durable (RDD) a été fondée en 2009 afin de favoriser l'implantation sur le quartier prioritaire du Crêt de Roc à Saint Etienne, d'activités s'inscrivant dans une démarche de développement durable au sens large. L'action de l'association passe notamment par la gestion et l'occupation d'un local partagé, par l'acquisition de locaux vacants par une société d'investissement solidaire ou par le portage locatif. Cela implique la recherche systématique d'une mutualisation de moyens entre acteurs, la coopération et le travail en réseau.

Le « Crêt du Roc », quartier prioritaire de la Politique de la ville de 8000 habitants, est marqué par un habitat ancien et dégradé et l'existence de nombreuses friches: rez-de-chaussés vacants, logements non entretenus, dents creuses.

L'association s'est dotée d'un lieu central de son activité, sorte de tiers-lieu, permettant entre autre l'hébergement de structures et la mise en commun de moyens. Le local partagé « Le Pied des Marches » situé au cœur du quartier est un espace de 120m2 comprenant:

- un espace « bureau » hébergeant structures de l'ESS ou du Développement Durable ;

- un espace « réfectoire », lieu de convivialité aux vocations multiples: échange autour d'un repas, réunions, organisation de débats, d'expositions, etc...

Les fondateurs de l'association ont également créé une société d'investissement solidaire dénommée « Crêt de Liens » afin d'obtenir la maîtrise foncière des locaux et de ce fait les soustraire à la spéculation immobilière.

Au fil de ses bientôt 10 ans d'existence, l'action de l'association a ainsi conduit à la réactivation directe de 10 locaux (9 en portage locatif : RDD prend le bail en son nom et sous-loue ensuite ; et 1 via l'achat par la Foncière) : « Le Pied des Marches » (réfectoire en 2011 et bureaux partagés en 2016); garage à vélos ; atelier de création textile ; atelier de design sur bois ; boutique-atelier d'origami ; local associatif destiné à l'Accorderie de Saint-Etienne ; cabinet de médecines alternatives; atelier artistique et théâtre ; espace de bureaux partagés et Maison du Projet urbain « le bar de l'Aube » ; local destiné aux associations locales et aux projets de quartier « L'Emeraude ».

D'autres activités se sont installées indépendamment, attirées par le réseau d'initiatives de proximité et l'animation créée par l'association. Pour certaines, elles ont été accompagnées par RDD dans leurs recherches mais ont pris le bail en leur



nom: un café-resto pour petits et grands, un caviste et une épicerie de produits locaux, biologiques et sans-emballage.

Il s'agit donc pour l'association de créer une « pépinière horizontale » générant une dynamique favorable à l'innovation sociale et redonnant une attractivité aux quartiers, afin d'attirer de nouvelles activités.

L'association développe également divers projets autour de l'éducation populaire, de l'économie circulaire et la consommation collaborative. Elle a ainsi initié :

- la première université populaire de Saint-Etienne (UniPopRoc) en 2015 et 2016.
- la création de l'Accorderie de Saint-Etienne, développée depuis 2017 hors de RDD (voir l'Accorderie de Lille, page 75).
- un projet de valorisation des matériaux, notamment par l'organisation d'ateliers, ou la réalisation d'outils mutualisés à destination des partenaires du réseau, avec par exemple un bricobus et une cuisine mobile.



Modèle économique

L'association RDD se porte preneur de locaux en location, via des baux professionnels. Elle est donc locataire unique avec accord du propriétaire pour ensuite sous-louer les locaux aux acteurs qui vont l'occuper effectivement. Le montant des sous-loyers est défini chaque année lors d'une réunion collective à partir du montant total des charges assumées (loyers, charges, fluides, assurance, entretien, consommables), réparties ensuite entre les sous-locataires au prorata de leur taux d'occupation des locaux (basé sur le nombre de ½ journées de présence par semaine estimé pour l'année à venir.) Une majoration de 5% des loyers permet d'alimenter la cagnotte solidaire, servant à combler un sous-loyer non perçu en cas de départ précipité d'un sous-locataire ou de difficulté temporaire d'un sous-locataire à payer son loyer. Ainsi le risque assumé par l'association est réparti

entre les membres du réseau. La proximité géographique des activités hébergées permet enfin de mettre en œuvre des mutualisations de moyens techniques et humains.

S'ajoutent également les recettes issues des ventes du Réfectoire ou des prestations (Ateliers).

Rôle des collectivités locales

Saint-Etienne Métropole soutient l'association par une subvention versée pour le fonctionnement.

La Ville de Saint-Etienne finance dans le cadre du Contrat de Ville, avec une subvention pour le développement des projets pour « créer les conditions favorables à l'installation et la pérennisation d'activités novatrices dans le quartier ». Le montant des subventions du contrat de ville (tous projets confondus) est d'environ 10 000 euros/an.

Depuis 2017, RDD intervient également dans le cadre d'un projet urbain sur un quartier de centre-ville, Saint-Roch (pour l'établissement public d'aménagement de Saint-Etienne). L'association fait partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, et participe à ce titre aux études, diagnostic et propositions d'aménagement.

Les actions de RDD ont permis que soit inscrit dans le contrat de ville 2015-2020 «L'ESS peut également être un levier pour dynamiser des linéaires commerciaux ou artisanaux».



Données clés

Budget 2017-2018 (18 mois) : 179 865 € dont 12% de subventions (ville de Saint-Etienne et Région Auvergne Rhône-Alpes). 7% de financements issus de la politique de la ville. 2,3 ETP

Contact

Thomas Benoit,
Chargé de développement
contact@rdd-asso.fr